

# FILM 1 : LA SOCIÉTÉ À L'ÉPOQUE ROMANE

## Focus : Les comtes de Poitou

À l'époque romane (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles), l'actuel Poitou-Charentes est divisé en trois comtés principaux aux frontières mouvantes : Poitou, Angoumois, Saintonge. Les comtes de Poitou, également ducs d'Aquitaine, étendent progressivement leur domination sur ces territoires. Ils constituent l'une des plus grandes familles du royaume des Francs.

Leur puissance remonte à l'époque carolingienne, quand Charlemagne crée une nouvelle administration territoriale pour régir son empire, basée notamment sur les comtés et les duchés. Il nomme à leur tête les comtes et les ducs - comme Abbon en 778, pour le comté de Poitiers - à qui il délègue toute autorité pour assurer la paix, rendre justice, lever l'impôt... au sein de leur territoire.

Aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> siècles, les invasions normandes et les troubles politiques consécutifs au partage de l'empire (en 843) entraînent l'effondrement du pouvoir central. Les comtes, ducs et autres familles nobles conquièrent alors de vastes territoires, qu'ils concèdent souvent en fiefs à des seigneurs vassaux.

À partir du 10<sup>e</sup> siècle, les comtes et les ducs s'autorisent à transmettre à leurs descendants les droits confiés précédemment par le roi ou l'empereur.

Ainsi, la famille des Guillaume prend progressivement l'ascendance sur le comté du Poitou et le duché d'Aquitaine, les comtés du Limousin, de la Saintonge, de l'Angoumois (avec une forte résistance des comtes d'Angoulême), ... sur lesquels elle règne pendant plus de deux siècles. La dernière représentante en est Aliénor d'Aquitaine (1122 ? – 1204), qui épouse le roi de France, puis le roi d'Angleterre. Parmi les autres célèbres membres de cette dynastie figurent Guillaume V Le Grand (995 – 1030), qui discute d'égal à égal avec l'empereur d'Allemagne, les rois de France, d'Italie, d'Angleterre, « admirable par sa sagesse, plein d'une libérale générosité, défenseur des pauvres, bâtisseur de sanctuaires » (Adémar de Chabannes) et Guillaume IX Le Troubadour (1071 – 1126), qui invente la poésie courtoise : « Toute la joie du monde est nôtre - dame, si nous nous aimons. »



Illustration 1 : Le duché d'Aquitaine, à la mort de Guillaume X en 1137 (P. Brunello).  
 Dans *Histoire du Poitou-Charentes*, de J.-M. Augustin, Geste éditions, 2011.



Illustration 2 : L'église Saint-Hilaire le Grand de Poitiers, reconstruite au 11<sup>e</sup> siècle par les comtesses Emma et Agnès.

© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / G. Beauvarlet, 2009.



Illustration 3 : Gisant du 19<sup>e</sup> siècle de Guillaume VIII (1058 - 1086). Église Saint-Jean de Montierneuf, Poitiers. © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C. Rome, 2013.



Illustration 4 : La crypte de l'église Saint-Eutrope à Saintes, donnée par Guillaume VIII à l'abbaye de Cluny en 1081. © Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / C.



Illustration 5 : La grande salle du palais des comtes à Poitiers, construite par Aliénor d'Aquitaine.  
© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel / Fonds Hélène Plessis-Vieillard.



Illustration 6 : Les gisants d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II, dans l'abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire).



Illustration 7 : Dessin d'un contre-sceau de Richard Cœur de Lion, comte de Poitou, duc d'Aquitaine par sa mère Aliénor. Dans *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515* de F. Eygun, Poitiers, 1938 .